

Jour 1

JURA - FUNCHAL

Rendez-vous avec notre autocariste et transfert à l'aéroport en autocar (ou rendez-vous directement à l'aéroport). Enregistrement et envol à destination de Funchal. (Déjeuner selon horaire de vol.)

A votre arrivée à l'aéroport de Funchal, vous vous installerez à l'hôtel pour le dîner et la nuit.

Jour 2 au jour 8

FUNCHAL

Journées libre an All Inclusive pour profiter de l'hôtel et de la plage.



EXCURSIONS EN OPTION

Excursion demi-journée - FUNCHAL & MONTE : 15 € par personne
(Pas possible - samedi après-midi et dimanche)

Visite de la ville située dans une baie d'une rare beauté, encadrée par des belles collines.

En passant à travers les jardins de Santa Catarina. Puis nous nous dirigeons vers le centre-ville pour visiter la cathédrale, datant du siècle. XV. Visite également du marché des agriculteurs très intéressant, où les fleurs et les fruits vous invitent à venir nous visiter.

Nous partons de la vieille ville en téléphérique (en option) lié à la ville de Monte, souvent comparé à Sintra, car il y a un des plus beaux palais d'autres siècles, ses environs bucoliques exsudent le charme de jours. Une multitude d'attractions qui fascinent par son romantisme, tous ceux qui y passe.

Visite à l'église de Nossa Senhora do Monte.

Après la visite de l'église, nous allons faire un tour unique dans les luges typiques (en option). Ces paniers, poussés par les mains de deux personnes, appeler comme toboggan pour une descente de 2km jusqu'au Livramento.

Retour au centre, et afin de récupérer des émotions fortes, arrêt à une cave à vin pour tester les différents types de vin de Madère.

Supplément Téléphérique : + 15 €

Supplément Toboggan : + 20 €



Excursion journée complète - PORTO MONIZ : 43 € par personne

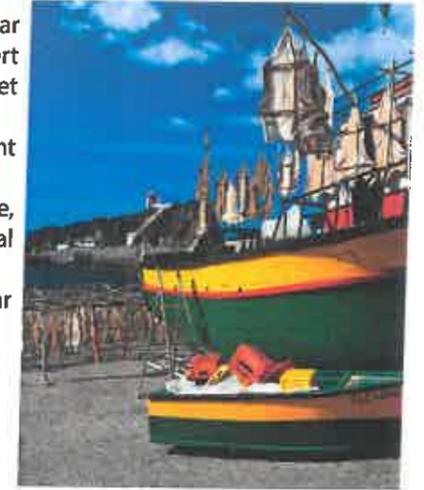
Un tour complet de l'ouest de Madère à partir de Câmara de Lobos, où vous découvrirez cette ville de pêcheurs. En continuant vers Cabo Girão et Ribeira Brava.

Après un arrêt dans ce dernier lieu, nous suivons le long de la côte sud, en passant par des endroits comme Ponta do Sol et Calheta avec sa plage de sable apporté du désert africain, en continuant à l'intérieur des terres pour atteindre le plateau plus élevé et unique de l'île, Paúl da Serra.

Descente vers la côte nord à Porto Moniz où nous allons déjeuner dans un restaurant local et nous avons encore la possibilité de visiter les fameuses piscines naturelles.

La route nous conduit à travers des tunnels et des cascades, à la ville de San Vicente, après, en haut, à travers de la forêt endémique de l'île et le site du patrimoine mondial de l'Unesco depuis Décembre 1999, Laurissilva.

Avant de commencer la route de retour à la côte sud, arrêt à Encumeada, où, par temps clair, nous pouvons profiter de belles vues sur les deux côtés de l'île.



Excursion journée complète - SANTANA : 38,50 € par personne

Départ vers le Pico Arieiro, le 2e sommet plus haut de l'île avec 1810m.

Descente vers Ribeiro Frio, où nous visitons un élevage de truites. Temps libre pour marcher.

Départ pour Faial, où le déjeuner aura lieu.

Après le repas, continué à Este à Santana, connue pour ses maisons typiques aux toits de chaume.

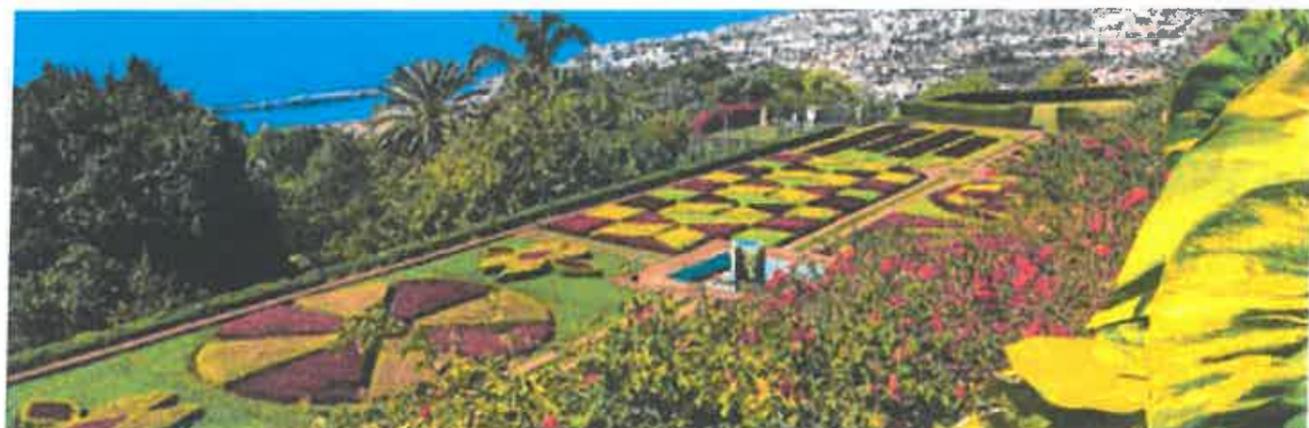
De retour à Funchal en passant par Porto Cruz, arrêt à Portela avec 670m d'altitude, vue donnant sur la partie de la côte Nord et de Porto Santo.

En passant par Machico, la première capitale de Madère, où ont débarqué les navigateurs qui ont découvert l'île en 1420.

Votre ville étape en quelques lignes

FUNCHAL

Capitale cosmopolite de Madère, Funchal est à la fois la plus grande ville de l'île, le centre principal de commerce et l'une des escales les plus renommées pour les paquebots de croisière. Tout cela sans se départir de son atmosphère relaxante et de son incroyable héritage historique. Ville colorée et animée, affichant un art de vivre sophistiqué sur fond de mer et de montagne, elle propose un extraordinaire éventail d'activités. Marchés typiques ou jardins d'agrément, muséums ou galeries d'art, dîner en ville ou café dans la marina, amphithéâtre de Funchal ou Cathédrale Sé... Circulez, tout est à voir !



Prêférence
tours

www.votreagencedevoyages.com

MADÈRE
PORTUGAL

URASCE BFC
DU MERCREDI 27 MAI AU MERCREDI 3 JUIN 2020

BALNÉAIRE 8 JOURS



Partez à la découverte de ce petit paradis tropical ! Séjour en balnéaire avec des possibilités d'excursions (en voiture, à pied et en bateau) pour apprécier l'île et ses merveilles.

Ses paysages époustoufflants de beauté, sa culture, son folklore et son histoire, vous apprécierez à leur juste valeur toutes les facettes de celle que l'on surnomme la Perle de l'Atlantique.

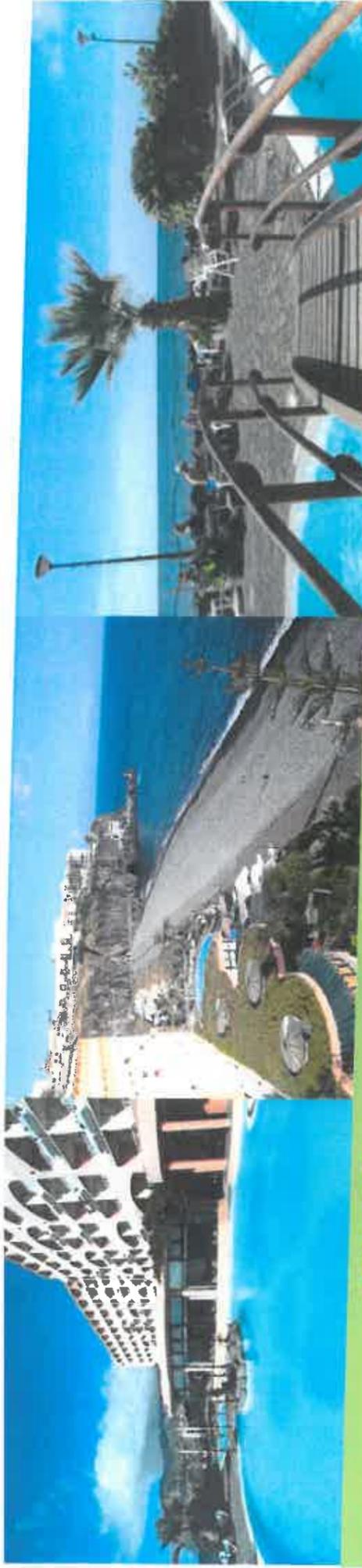


PORTUGAL

MADÈRE

MAROC

FUNCHAL



Hôtel Pestana Bay 4**** – Praia Formosa – Madère

Présentation

L'hôtel **Pestana Bay 4****** se situe dans la baie de **Pria Formosa**, avec un accès direct à la plage de galets et à la promenade maritime vous permettant de rejoindre le village de pêcheurs de **Camara de Lobos** à 2.5km et à 300 mètres d'une plage de sable noir. Ses 217 chambres sont toutes avec vue mer et équipées d'une salle de bain avec sèche cheveux, téléphone, TV par satellite, réfrigérateur, balcon. Vous bénéficierez de la formule **All Inclusive** au buffet du restaurant principal **Arlequin** avec une vue panoramique sur l'océan et au snack bar proche de la piscine. Vous pourrez profiter de la piscine extérieure avec bains à remous, d'un jardin avec terrasse et transat, de terrains multisports, d'un programme d'animation varié en journée et en soirée.

L'hôtel dispose d'une piscine extérieure avec jacuzzi, d'un **Health Club** avec sauna, d'un bain turc, d'une salle de sport, d'une salle de jeux et d'une aire de jeux pour enfants. Pour vos repas, il dispose également d'un restaurant et de 2 bars.



Préférence
tours

PREFERENCE TOURS – 37 Grande Rue – 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS - Tél. : 03 84 47 63 86 – Mail : agencejura@preferencetours.com
Site Internet : www.votreagencedevoyages.com Lic IM 074 1000 64

Conditions Générales et particulières de Vente Préférence Tours

Conformément à l'article R.211-12 du code du tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés par les agents de voyages à leur clientèle doivent comporter les conditions générales et particulières de vente. Les conditions générales issues des articles R.211-3 à R.211-13 sont disponibles sur notre site internet www.votreagencedevoyages.com ou sur demande.

1- CONDITION TARIFAIRE

Toute inscription, pour être confirmée doit être accompagnée d'un acompte dont le montant figure sur le contrat de vente, ainsi que le montant de la prime d'assurance annulation / bagages si elle a été souscrite. Le solde du voyage doit être versé au plus tard 30 jours avant le départ pour les voyages comportant un parcours en avion ou en bateau et en autocar.

En cas d'inscription tardive, moins de 30 jours avant la date de départ, le règlement intégral du prix est exigé lors de l'inscription.

Nos prix peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction de 3 facteurs majeurs que sont les taxes aériennes (jusqu'au jour du départ), le coût du carburant et le taux de change.

2- CHOIX DES CHAMBRES

Lors de l'inscription, vous devez préciser le type de chambre que vous désirez occuper :

- chambres à partager : chambre double (1 grand lit), chambre twin (2 lits jumeaux), chambre triple
- chambres individuelles : moyennant le supplément tarifaire mentionné pour chaque voyage.

A savoir :

-Les chambres individuelles sont peu nombreuses et ne sont pas, généralement les mieux situées et les plus confortables.

- Les chambres triples sont assez souvent des chambres doubles auxquelles sont ajoutées un lit d'appoint ou un canapé-lit et aucune réduction tarifaire n'est accordée.

- En cas d'impossibilité de notre part à trouver quelque'un qui pourrait partager la chambre avec vous, nous vous demanderions d'acquiescer le supplément pour être en chambre individuelle. Compte tenu des annulations de dernière minute toujours possibles, ce supplément peut vous être demandé jusqu'au moment du départ.

3- MODIFICATION DE L'INFORMATION PREALABLE

Des éléments nouveaux peuvent intervenir entre la rédaction des programmes et le départ des voyages pouvant nous amener à des modifications dans le but d'assurer à nos clients le meilleur service possible. En cas de nécessité nous nous réservons le droit de modifier les horaires, les itinéraires, l'ordre des excursions, de remplacer un hôtel par un établissement équivalent...

En cas de panne, d'accident, d'embouteillage, de retard dû aux difficultés de circulation, nos conducteurs feront le maximum pour éviter les perturbations dans le déroulement du programme. S'ils étaient amenés à modifier celui-ci, les clients ne pourraient prétendre comme seule indemnité qu'au remboursement des services payants prévus initialement et dont ils ont été privés.

4- DEPARTS

Les départs nécessitent pour être assurés un certain nombre de participants (de 20 à 30 personnes) variable selon la destination. Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage. Dans ce cas, le voyageur sera averti au moins 21 jours à l'avance. Si le voyageur ne peut se reporter sur un autre voyage les sommes versées lui seront remboursées immédiatement et sans pénalité de part et d'autre.

D'autre part, si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des voyageurs, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité.

L'exécution des excursions facultatives en supplément nécessite un nombre minimum d'inscrits (variable selon les excursions proposées).

5- RESPONSABILITE

L'organisateur est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et est tenu d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté. En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit et du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant des conventions internationales selon l'article L.211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

L'organisateur ne peut être tenu responsable des cas de force majeure en général et en particulier des faits de grève.

6- TRANSPORT AERIEN

Les programmes sont établis sur la base d'horaires prévisionnels soumis à l'accord des services de l'aviation civile. Les horaires définitifs seront communiqués dès qu'ils seront connus.

Les modifications d'horaires imposées par le trafic aérien sont possibles et ne peuvent entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit. Ainsi, si en raison des horaires imposés par les compagnies aériennes la première et / ou la dernière journée se trouvent écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu.

Conformément aux conventions internationales, les correspondances ne sont pas garanties. Aucune indemnisation ne pourra être accordée.

7- VOYAGES « AUTOCAR »

Le transport autocar peut être réalisé par le transporteur auprès duquel vous vous êtes inscrits ou par tout autre transporteur.

Les autocars mis à disposition sont tous des autocars Grand Tourisme de catégorie similaire.

8- FORMALITES DOUANIERES ET SANITAIRE

Il est de la responsabilité du client de s'informer des formalités de police et sanitaires nécessaires à l'entrée de chaque pays. Les formalités douaniers sont mentionnées sur le contrat de vente. Elles concernent les ressortissants français. Les ressortissants étrangers doivent se signaler comme tels lors de l'inscription. Ils doivent se conformer à la législation du pays d'origine et à celle du pays visité. Ils doivent se renseigner directement auprès des consulats ou ambassades des pays traversés. Les enfants doivent être munis d'un passeport individuel (si le passeport est nécessaire) même s'ils voyagent avec leurs parents.

PREFERENCE TOURS ne peut être tenu responsable dans le cas où le client ne serait pas en règle.

9 -DONNEES PERSONNELLES

La collecte des données à caractère personnel, dans le respect de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, permet d'assurer l'exécution du contrat. Les données personnelles peuvent également être utilisées en vue d'assurer le suivi de la relation clientèle, recueillir votre avis sur les prestations après votre retour de voyages, réaliser des opérations de prospection commerciale (exclusivement pour des produits analogues), réaliser des analyses et statistiques internes. Les données pourront être transmises par l'agence à un sous-traitant, exclusivement pour la réalisation des opérations techniques destinées aux finalités énoncées ci-dessus. Les données collectées ne sont en aucun cas transmises à des tiers, sans votre accord exprès et préalable. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant auprès de l'agence.

10- ANNULATION

Absence de droit de rétraction – Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétraction. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

Annulation les jours ouvrables de lundi au vendredi de 09h00 à 18h00

Tout voyageur qui annule son voyage est soumis aux frais d'annulation suivants :

Pour les voyages en autocar :

Plus de 31 jours avant le départ : 30 € par personne (pour la gestion administrative du dossier non remboursable par l'assurance)

- De 30 à 20 jours avant le départ : 50% du prix total du voyage

- De 20 à 8 jours avant le départ : 75% du prix total du voyage

- Moins de 8 Jours avant le départ : 100% du prix total du voyage

Pour les voyages croisière :

-Plus de 90 jours avant le départ : 80 € par personne (pour la gestion administrative du dossier non remboursable par l'assurance)

-De 89 à 60 jours avant le départ : 15% du prix total du voyage

-De 59 à 31 jours avant le départ : 30% du prix total du voyage

-De 30 à 15 jours avant le départ : 50% du prix total du voyage

Moins de 15 Jours avant le départ : 100% du prix total du voyage

Pour les voyages avion :

-Plus de 61 jours avant le départ : 80 € par personne (pour la gestion administrative du dossier non remboursable par l'assurance)

-De 60 à 31 jours avant le départ : 30% du prix total du voyage

-De 30 à 15 jours avant le départ : 50% du prix total du voyage

Moins de 15 Jours avant le départ : 100% du prix total du voyage

Tout billet d'avion émis n'est ni modifiable ni remboursable. De ce fait des frais de 100% du montant du billet d'avion (surcharge carburant incluse) seront retenus en plus des frais de dossier de 80 € par personne.

La prime d'assurance n'est jamais remboursée.

11- CESSIION DE CONTRAT

Elle est libre et sans frais jusqu'à 61 jours maximum avant le départ. L'agence devra être informée des coordonnées du remplaçant qui aura accepté les conditions de vente.

Le changement de nom d'un ou plusieurs passagers entraîne obligatoirement les frais suivants, à la charge du client soit 50 € de frais de dossier, le prix TTC du billet d'avion ou de bateau si celui-ci a été émis et tout autre frais lié à la cession.

12- INTERRUPTION DU VOYAGE

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait des voyageurs et pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement du transport.

13- LA VERITE DES PRIX

Tous les tarifs mentionnés dans la brochure ont été établis en fonction des conditions économiques au 25/04/2018 soit sur la base de 1 USD=0.82 €. Toutes modifications de ces conditions et notamment une fluctuation des taux de change, du prix des transports, des taxes locales, du coût d'un visa, ou du taux de TVA des pays visités peuvent entraîner un changement de prix dont le client sera immédiatement informé. Aucune modification des tarifs ne pourra intervenir moins de 20 jours avant le départ.

14- ASSURANCES

ASSURANCE ASSISTANCE / RAPATRIEMENT : Pour votre tranquillité, tous nos voyages comprennent une assurance assistance / rapatriement selon convention Assistance remise avec le bulletin d'inscription.

ASSURANCE Multirisque (ANNULATION / BAGAGES/ INTERRUPTION DE SEJOUR) : Pour couvrir les frais d'annulation et les vols ou détériorations des bagages, il est possible de souscrire, en option, une assurance annulation / bagages / interruption de séjour selon convention remise avec le bulletin d'inscription.

15- APRES VENTE

En cas de litige : faire constater sur place le non-respect éventuel des prestations promises afin d'y remédier est la meilleure solution. En cas de réclamations ultérieures, ces dernières doivent nous parvenir dans les 30 jours suivant le retour. Passé ce délai, elles ne pourront être prises en considération. A défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

Nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme responsables des objets oubliés et ne pourrions pas systématiquement nous charger de leur recherche.

NOM:

PRÉNOM:

SIGNATURE :

DATE :

PREFERENCE TOURS 3, allée des Vernaies ZA LES PERRASSES – 74 230 THONES

Tél. : 04 50 45 13 43 -- Fax : 04 50 45 70 13 -- Mail : voyaages@preferencetours.com

URASCE BFC - MADERE BALNÉAIRE DU MERCREDI 27 MAI AU MERCREDI 3 JUIN 2020

Base 50 participants : 935 €

Base 40 participants : 950 €

Devis établi sous réserve de d'augmentation des tarifs aériens et hôteliers ainsi que des disponibilités aériennes et hôtelières au moment de la confirmation du client. Le 09/09/18

CE PRIX COMPREND

- Le transfert du Jura à l'aéroport de Lyon ou Genève A/R
- Le vol Lyon ou Genève – Funchal – Lyon ou Genève A/R
- Les taxes aéroport (susceptibles de modification)
- Le transfert aéroport / hôtel / aéroport A/R
- Le logement en hôtel 4**** (Base chambre double classique)
- La formule All Inclusive (boissons et buffet toute la journée) durant tout le séjour
- Gratuité pour 40 participants payants répartie sur tout le groupe
- Les assurances multirisques : assistance rapatriement, annulation avec maladies antérieures, interruption de séjour et bagages.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le supplément en chambre individuelle 320 €
- Les dépenses personnelles
- Les hausses éventuelles taxes aéroport et carburant
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « ce prix comprend »



URASCE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

DESTINATION : MADERE CONTRAT DE RESERVATION Du Mercredi 27 Mai au Mercredi 3 Juin 2020

NOM : Prénom : Date de naissance :
NOM : Prénom : Date de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :
Email :
Mobile : Tél. fixe :
Type de logement souhaité :
Chambre Double Chambre Twin (2 lits, à partager avec) Chambre Individuelle (avec supplément)

TARIF DU SEJOUR ALL INCLUSIVE (Base 50 participants)

Nombre de personnes : X 935 €
 je désire une chambre individuelle X 320 € _____ €
(Tarif base 50 participants - 950 € pour 40 participants)
Total _____ €

EXCURSIONS EN OPTION

1/2 journée : FUNCHAL & MONTE (Téléphérique et toboggan) nbre personnes _____ X 50 € _____ €
Journée : PORTO MONIZ avec repas nbre personnes _____ X 43 € _____ €
Journée : SANTANA avec repas nbre personnes _____ X 38,50 € _____ €
TOTAL GENERAL _____ €

Assurances comprises (RC, bagages, assistances, rapatriement & annulation)

CONDITIONS DE REGLEMENT

* par chèque à l'ordre de PREFERENCE TOURS (OBLIGATOIRE POUR LE 1er ACOMPTE)
* par chèques-vacances à l'ordre de PREFERENCE TOURS (POUR LE DEUXIEME ACOMPTE ET SOLDE)

1er acompte à l'inscription : 30 % du prix du séjour par personne
2ème acompte le 15 novembre 2019 : 30 % du prix du séjour par personne
Solde à régler 45 jours avant le départ

Joindre la photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité
Merci de signer ce contrat ci-dessous et au verso

A RETOURNER A :
ASCE 39 – DDT 39
Jeanne BOTTAGISI
4, rue du curé Marion
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. : 06 83 31 66 52

